

le 12 germinal an VIII (2 avril 1800). A peine installé, il régularisa dans tout le département l'autorité municipale ; organisa l'octroi, source abondante des revenus de la Ville ; fonda le quai de communication entre le pont du Change et le quai de la Balaine, donna des soins au jardin botanique, créa une chaire de chimie, une école de dessin pour la fleur ; nomma des gens de l'art pour constater, au besoin, la réalité des décès présumés et les causes des décès, lorsque ces commissaires en seraient requis ; enfin, pour multiplier les bienfaits en glorifiant les bienfaiteurs, il fit placer dans les cours de l'Hospice de la Charité des tables en marbre noir sur lesquelles sont gravés les noms de ceux qui ont doté cette maison des pauvres.

Le premier Consul, revenant de Marengo, posa la première pierre des façades, à l'angle nord-ouest de la place Bellecour, le 10 messidor an VIII (29 juin 1800). Ce fut un jour de fête pour la malheureuse cité qui commençait à se relever de ses ruines. Il y eut, ce jour là, réunion des fonctionnaires à la préfecture. A la fin du repas, le premier Consul rappelait qu'étant lieutenant, il avait fait partie d'un détachement de troupes venu à Lyon pour apaiser une émeute d'ouvriers.

« — Eh ! bien, lui dit le commissaire du gouvernement près le tribunal civil, Boissieux père, — puisque vous connaissez la ville, vous savez qu'elle est tout industrielle et manufacturière ; pour prospérer elle a besoin de la paix ; vous devriez la donner à nos ennemis.

« — S'ils veulent nous faire trop petits, interrompit le Consul !

« — Mais il ne faut pas vouloir nous faire trop grands, reprit vivement le magistrat. » Réponse hardie et sensée, qui montre que dès longtemps les bons esprits avaient averti Bonaparte des dangers d'une ambition sans règle comme sans mesure.

Pour constater l'époque de la réédification des façades, le préfet composa et fit frapper une médaille. Elle fut gravée